

LE MOT DU MAIRE

« Chères » ordures ménagères...

L'article 46 de La loi 2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 2 de l'environnement prescrit que « *les quantités de déchets partant en incinération seront globalement réduites de 15% d'ici à 2012* ». Le but de cette mesure est parfaitement louable puisqu'il s'agit de préserver les ressources et de prévenir les pollutions. Pour atteindre cet objectif pas moins de dix mesures sont inscrites dans cette loi.

Parmi celles-ci, l'une oblige à mettre en œuvre une tarification incitative pour le financement de l'élimination des déchets ménagers dans un délai de cinq ans (2014), comprenant une part fixe destinée à couvrir les coûts fixes des services et une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets.

Le SICTOM, syndicat intercommunal ayant en charge la collecte et le traitement de nos déchets, a décidé de mettre en place la redevance incitative dès 2012 et de retenir la facturation basée sur le nombre d'enlèvements des bacs.

Ces choix apparaissent pertinents puisque l'objectif fixé par la loi de réduction de 15% des déchets partant en incinération semble d'ores et déjà atteint. En effet, depuis la distribution des nouveaux bacs alors même que la nouvelle facturation n'est pas encore en vigueur, le tonnage d'ordures ménagères a diminué de 24% (*données SICTOM*).

Ainsi, tous devrions nous reconnaître les bienfaits de cette réforme législative... Cependant, je reste dubitatif et fort critique car elle introduit ce que je considère être une injustice financière envers certains des plus démunis. C'est que le législateur semble avoir négligé ou ne pas avoir mesuré les conséquences financières de la réforme sur tous les redevables, ou en laissant insidieusement croire que chacun pourrait payer moins pour peu qu'il fasse des efforts de tri et de recyclage.

Car les dispositions réglementaires prescrivent que la redevance doit comprendre outre une part variable une part fixe couvrant les coûts fixes... qui représentent plus de 70% des frais de collecte et d'incinération des déchets ! Selon de toutes premières simulations la part fixe pourrait, selon la taille du bac, osciller au minimum entre 100 et

200€ et le tarif des levées entre 2 et 4 €.

Ainsi, en raison de cette part fixe incompressible (et d'une redevance 2011 comparativement à d'autres communautés de communes relativement basse), les foyers d'une personne et à un degré moindre les foyers de deux personnes devront acquitter une redevance plus élevée à partir de 2012, quand bien même elles ne présenteraient leur bac à la collecte qu'une fois toutes les 3 semaines ! A l'inverse les foyers de 4 personnes et plus pourraient être gagnants...

Cet exemple illustre parfaitement une réalité qu'il ne faut pas cacher : la préservation de la planète, à mes yeux indispensable, par la réduction des consommations d'eau et de celle des déchets par exemple, induit inévitablement, au moins à court terme, des pertes de recettes et des surcoûts souvent conséquents qui inévitablement seront supportés par les usagers au travers des augmentations récurrentes des redevances.

Daniel ROTH

L'organisation du service de collecte, de traitement et de facturation des déchets ménagers est très complexe et donc difficilement compréhensible.

1 - Les parlementaires (députés et sénateurs) fixent par la loi les modalités d'organisation et de facturation du service de collecte et de traitement des déchets ménagers que devront respecter les différents intervenants (SERTRID, SICTOM, communes ou communautés de communes).

2 - Le SERTRID syndicat chargé de l'incinération des déchets détermine annuellement le prix à la tonne des déchets incinérés afin d'assurer l'équilibre de son propre budget (dépenses obligatoirement couvertes par des recettes). Il établit une facture au SICTOM qui correspond au tonnage collecté multiplié par son prix à la tonne.

3 - Le SICTOM, chargé de la collecte, calcule et fixe un prix à la tonne à facturer à la communauté de communes La Haute Savoureuse afin d'assurer l'équilibre de son propre budget (dépenses obligatoirement couvertes par des recettes). Ce tarif comprend la facture à acquitter au SERTRID, les

coûts de collecte et les propres coûts de fonctionnement et d'investissement du SICTOM.

4 - La communauté de communes La Haute Savoureuse calcule le montant des redevances afin que, comme l'impose la législation, ses produits couvrent intégralement la facture à régler au SICTOM. Il faut retenir que la commune ne joue aucun rôle dans l'organisation du service de collecte, de traitement et de facturation du service des déchets ménagers, et que celui de la Haute Savoureuse est extrêmement limité, contraint et encadré : fixer les tarifs des redevances et assurer leur recouvrement, afin que leurs produits couvrent intégralement la facture à payer au SICTOM sur laquelle elle ne détient aucun moyen d'action.

Les syndicats intercommunaux SERTRID et SICTOM, qui réglementairement doivent couvrir leurs dépenses par des recettes, ne peuvent agir que sur des dépenses - très difficiles à contenir en raison de l'importance des coûts fixes - et sur l'augmentation de certaines recettes accessoires (vente d'électricité...).

La baisse de 24% des tonnages d'ordure relevée par le SICTOM a (hélas) peut-être partiellement aussi une autre explication : les comportements illicites. Il est donc rappelé que sont interdits et passibles de sanctions les dépôts d'ordures dans les bois ou les fossés, dans et au pied des bennes de collectes sélectives, le brûlage, mais aussi les dépôts dans le bac d'un voisin ou dans les poubelles et containers publics, le « nomadisme » (*dépose d'ordures dans d'autres communes*)... Récemment l'examen attentif du contenu de dépôts sauvages a déjà permis d'identifier plusieurs personnes... habitants du village (!) ...

La commune de Lepuix recherche un agent d'entretien (adjoint technique territorial de 2^{ème} classe).

Missions principales : placé sous la responsabilité du maire et des adjoints responsables des travaux il sera chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, espaces verts, voiries, réseaux, matériels...).

Profil : respect de la hiérarchie, esprit d'équipe, bonnes qualités relationnelles, rigueur, loyauté, dynamisme, polyvalence des compétences, capacités d'initiative, très grande disponibilité (périodes d'astreintes, accomplissement autant que de besoin d'heures complémentaires et d'heures supplémentaires...) notamment l'hiver pour assurer le déneigement des voies.

Permis de conduire : le candidat doit impérativement au minimum être titulaire du permis poids lourd catégorie C. Le permis E (C) poids lourds avec remorque est souhaité et constitue un plus.

Organisation du temps de travail et rémunération : le temps de travail à temps complet sera réparti sur 5 jours du mardi au samedi.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Le poste est à pourvoir dès le 1^{er} novembre 2011.

Le dossier de candidature comprenant CV, lettre de motivation et une copie du permis de conduire poids lourds est à adresser à :
Monsieur le Maire, 11 rue de l'Église 90200 LEPUIX, au plus tard le 30 septembre 2011.

DEGATS HIVERNAUX

Pour éviter la recrudescence constatée depuis quelques hivers des demandes de réparations pour dégâts [*qui seraient*] causés notamment aux murs, clôtures, haies et portails lors des opérations de déneigement, le Maire a approché plusieurs communes de montagne pour connaître comment elles géraient ces problèmes. Un arrêté largement inspiré de ceux en vigueur dans plusieurs communes des Alpes et principalement de celui pris par le Maire de Briançon, est en préparation. Il devrait notamment prescrire aux riverains que, les murs, clôtures, haies et portails situés en limite de propriété ou de l'alignement administratif ou de fait, doivent, soit être conçus pour résister au poids de la neige poussée lors des opérations de déneigement, soit, pour les grillages et portails être amovibles et déposés ou ouverts en période hivernale, et enjoindre aux riverains de signaler par jalonnement leurs murs, clôtures, haies et portails.

Service de garde des élèves

La commune, pour la 3^{ème} année consécutive, propose un service de garde des élèves. L'accueil des enfants scolarisés à LEPUIX-GY est assuré chaque jour de classe dans les locaux de l'école maternelle en alternance par nos 2 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) Mesdames LEHMANN et DEMEUSY :

le matin avant le début de la classe dès 6 h 45,
le soir après la classe jusqu'à 18 h 00.

La prestation est facturée 0.35 € par ¼ heure de garde.

Pour des renseignements complémentaires et y inscrire vos enfants, veuillez contacter le Secrétariat de Mairie.

Restauration scolaire

Enfin, il est rappelé que la commune ne dispose pas de service de restauration scolaire mais elle participe financièrement à celui du RPI des 2 Auxelles. Les parents intéressés par la cantine peuvent demander des renseignements auprès du Secrétariat de Mairie d'AUXELLES-BAS (0384293293) ou bien alors retirer un dossier d'inscription pour ce service auprès de notre mairie.

Fin des mesures de limitation des usages de l'eau dans le Territoire de Belfort

Suite aux recommandations de la cellule sécheresse, et compte tenu de l'amélioration de la situation hydrologique du département, notamment les débits des rivières, Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort a mis fin le 11 août dernier pour l'ensemble de notre département aux mesures de l'arrêté portant limitation provisoire des usages de l'eau.

Horaires pour les travaux de bricolage / jardinage

L'arrêté préfectoral du 10 novembre 2006 concernant la lutte contre les bruits de voisinage stipule que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, débroussailleuses, perceuses, tronçonneuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le recensement « militaire »

Démarche civique obligatoire pour les filles et les garçons à l'âge de 16 ans. Le recensement s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté.

QUE DEVEZ-VOUS DONC FAIRE ? OU ET QUAND ?

Il suffit de se rendre à la Mairie de son domicile **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire** muni du livret de famille de ses parents et, en cas d'acquisition de la nationalité française, du document qui le stipule, d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois ainsi que de sa pièce d'identité. Le représentant légal du mineur peut également faire la démarche.

Une attestation de recensement en un seul et unique exemplaire vous sera délivrée par la mairie. Vous devez la conserver précieusement. CE DOCUMENT VOUS SERA DEMANDE pour l'examen du permis de conduire, pour l'inscription au baccalauréat, pour l'inscription dans les facultés, etc... Il vous est conseillé de remettre une photocopie pour toute demande et de garder toujours l'original car il ne pourra jamais vous être délivré de duplicata par la mairie, même en cas de perte. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le bureau du service national sur Internet : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er juillet 2011 :

Le conseil municipal s'est réuni le 1er juillet dernier. Douze conseillères et conseillers municipaux étaient présents autour du Maire Daniel ROTH pour délibérer sur les 5 points à l'ordre du jour.

- Dans un premier temps, le conseil municipal devait émettre un avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale élaboré par Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort en concertation avec les élus, et examiné par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale. Un texte de réponse rédigé en commun par les communes membres de la CCHS est adopté à l'unanimité. Ce texte stipule notamment que notre commune tient à conserver le périmètre actuel de la CCHS et qu'elle demande de conserver le Syndicat des Eaux et au moins à titre transitoire les Syndicats de la route forestière du Fayé, de construction du collège Val de Rosemont, de soutien du collège et d'aménagement de la ZAC multisites Nord.
- Dans un deuxième temps, le conseil municipal décide de déléguer une de ses compétences à Monsieur le Maire : Il s'agit de l'autoriser de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses, c'est-à-dire des biens mobiliers et immobiliers, pour une durée n'excédant pas douze ans conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Le troisième point porte sur l'acquisition par la commune d'un défibrillateur dans le cadre d'un groupement de commandes mené par le Centre de Gestion.

Le conseil municipal autorise cet achat. Il est projeté d'installer le défibrillateur ainsi acheté à la salle communale.

- Le quatrième point porte sur le renouvellement de la convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Monsieur le Maire rappelle que le Centre de Gestion propose depuis de nombreuses années un service de remplacement auquel la Commune adhère depuis sa création et peut faire appel pour pallier aux absences de ses agents. Il est décidé à l'unanimité de renouveler l'adhésion à ce service.
- En toute fin de séance, Monsieur le Maire informe que le rapport du service des eaux pour l'année 2010 est consultable au secrétariat de mairie et sur le site Internet de la commune.

www.lepuix-gy.fr, dans *Services Municipaux*, rubrique *Comptes rendus*.

REUSSITE AUX EXAMENS

Les élèves ayant passé avec succès un examen (CAP, BEP, Brevet des Collèges ou Bacalauréat) sont invités à s'inscrire en Mairie (munis d'une copie de leur diplôme ou du relevé de notes et d'un RIB) pour recevoir le traditionnel « prix aux élèves », correspondant à une récompense de 25 € au plus tard le 15 décembre 2011.

Cette somme sera attribuée par virement bancaire dans le courant du dernier trimestre à chacun des diplômés.

MEDAILLE D'ARGENT DE LA FAMILLE FRANCAISE

Le 19 juin 2011, une réception a été organisée à la Mairie de Lepuix-Gy à l'occasion de la remise de la médaille d'argent de la famille française à Marie-Claude MARIE.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs élus, des membres de la famille et de Mme Antonia POIX, présidente de l'association des familles du canton de Giromagny.

Mr le Maire Daniel ROTH a rendu, au nom du préfet, hommage et reconnaissance à cette maman. Le jour choisi coïncidait, comme l'a fait remarquer Mr le Maire, au jour de la fête des pères. Et "il n'est pas courant d'honorer une maman le jour de la fête des Pères", a dit Mr le maire.

Le couple Marie Claude et Pascal MARIE est installé dans la commune de Lepuix Gy depuis 1989 dans une cité Briot rue de Fouillottes et en 2000 a construit une maison dans la rue de la Charrière. Ils ont donné naissance à 6 enfants entre 1989 et 2006 : Stéphane, Paul, Andréa, Antoine, Léo et Lillian.

Félicitations à Marie Claude et à son époux Pascal pour cette jolie famille.



1 0 0 ANS !



Vendredi 5 août 2011, en fin d'après midi , le maire et les conseillers municipaux se sont rendus à la maison de retraite Saint Joseph de Giromagny pour fêter un événement rare : le centième anniversaire d'une personne originaire du village de Lepuix.

En effet, Lucienne LEHMANN, née Perros, naissait le 12 juillet 1911 à Lepuix et a fêté ses 100 ans ! Cet anniversaire méritait bien un petit goûter et les honneurs de la municipalité.

En présence du directeur de la maison de retraite, M. Gilles Castelin, et quelques aides soignantes, Michel, le fils de Lucienne et son épouse, le maire fit une courte allocution dans laquelle il fit remarquer « que l'année 1911 vit 29 naissances au village ».

Lucienne fut orpheline à l'âge de 3 ans, sa maman l'éleva seule avec sa sœur Marceline. Après le certificat d'études, elle travailla au tissage. En 1936, elle se marie avec Joseph Lehmann et eurent 3 enfants : Collette, Michel et Pierre. Elle confectionna des vêtements pour de nombreuses personnes et apprit la couture aux jeunes filles du village. Elle aimait faire le jardin potager et s'occuper de ses fleurs au 48 rue de l'église.

L'âge venant, Lucienne et Joseph intègrent la maison de retraite Saint Joseph à Giromagny en septembre 1997.

Son mari Joseph, qui fut prisonnier en Allemagne, décéda en décembre 2001 à l'âge de 92 ans.

Lucienne compte cinq petits enfants et cinq arrière petits enfants.

Le maire remit à Lucienne son acte de naissance, une composition florale et la médaille d'honneur du village, mais le plus beau des cadeaux était la présence de sa copine Georgette Colin (99 ans). Les deux amies ne se sont pas quittées de la soirée. C'est main dans la main qu'elles écoutèrent le discours puis l'une à côté de l'autre qu'elles mangèrent le biscuit et trinquèrent avec le sourire.



Nous quittâmes Lucienne en début de soirée, tous émus mais tous contents, car Lucienne souriante était ravie de cette petite surprise.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Le vendredi 03 juin, les élèves de CE2, CM1, CM2 de Patrick Colin avaient décidé collectivement de toiletter notre village. Les objectifs étaient nombreux : on peut notamment citer celui de prendre conscience des enjeux du tri sélectif des déchets ménagers. Il s'agissait en effet de ramasser tous les débris rencontrés au cours de la sortie mais aussi de les trier, les inventorier, les peser et de les mettre à l'endroit adapté pour les faire disparaître.

Voici le récit de leur après-midi nettoyage :

« Nous sommes partis de l'école élémentaire en début d'après-midi armés de sacs en plastique, de gants et de gilets fluorescents. Nous avons commencé par la cour de l'école puis nous avons emprunté la Rue du Moulin, la Rue de la Charrière, la Rue de l'Eglise, la rue de la Beucinière jusqu'à l'arrêt de bus OPTYMO, à nouveau la Rue de l'Eglise jusqu'à la benne déchets verts du cimetière et enfin nous avons regagné l'ECO POINT Rue du Moulin pour terminer à l'école en toute fin d'après-midi.

Nous avons remarqué plusieurs choses : les rues et les fossés sont plutôt propres mis à part quelques papiers. Par contre les fumeurs jettent sans retenue leurs mégots partout (durée de vie : entre 7 et 10 ans à cause des goudrons qu'ils contiennent).



Les enfants constatent que des villageois indécents déposent des objets divers autour des bennes

À côté des bennes, nous avons trouvé des petits déchets divers et variés qui tombent par terre au lieu d'arriver dans le conteneur. Et surtout, nous avons trouvé plusieurs matériaux qui n'avaient rien à faire là : des vitres dans un carton, de la vaisselle cassée dans un seau en plastique... En fait, le verre de verre ne doit pas être mis dans les bennes à verre car il n'a pas du tout la même composition qu'une bouteille par exemple. Le maître nous a expliqué qu'il est interdit de laisser des déchets à côté des bennes, c'est sale et ça peut être dangereux pour les enfants qui pourraient les toucher et se couper gravement. Il faut mettre le verre soit dans sa poubelle à la maison ou dans la benne « matériaux » quand les bennes pour les encombrants sont mises en place tous les deux mois environ place du cimetière.

On a vu un enjoliveur de voiture dans la rivière mais on ne pouvait pas aller le ramasser... les abords de l'arrêt de bus OPTYMO sont de loin les plus sales avec des canettes, des mégots, des chewing-gums etc... même autour de la poubelle. En plus les vitres ont été cassées...

Dans la benne « déchets verts » du cimetière on a trouvé des fleurs en plastique, des pots de fleurs en terre et en plastique. Il faudrait trier davantage et ne mettre dans cette benne que des végétaux pour le compostage.



Le petit groupe avec sa "récolte"

En tout, nous avons ramassé 6,4 kg de déchets divers que nous avons ensuite triés, puis mis dans le conteneur adéquat.

Pour nous récompenser de notre bon travail, le maître nous a offert des friandises. Nous avons passé une excellente après-midi et nous sommes fiers d'avoir nettoyé certaines parties de notre village.

Le travail s'est poursuivi en classe dans les semaines suivantes avec la venue d'une ambassadrice du tri du SICTOM qui nous a appris pleins de choses sur les déchets et notamment le recyclage du verre.

Nous sommes prêts à recommencer l'année prochaine...»

FETE DES ECOLES

La fête des écoles du 25 juin 2011 a marqué à la fois la fin de l'année scolaire et des activités de l'association ERPM pour l'année scolaire 2010-11.

Le spectacle fut donné par toutes les classes qui se sont succédées sur scène devant 200 personnes environ. Toutes se disaient étonnées et impressionnées par la qualité du travail des élèves. Ceci forma un ensemble particulièrement original, souvent émouvant, allant jusqu'à solliciter la participation de l'assemblée lors de certaines prestations...

Les CM2 eurent la joie de recevoir leurs permis cyclistes pour leur réussite aux épreuves du brevet de sécurité routière de fin de scolarité primaire et les CM1 reçurent un livre pour l'été : opération nationale menée par le Ministère de l'éducation nationale afin de lutter contre l'illettrisme.



Ensuite, des jeux de kermesse ont été organisés par l'association pour les enfants. Ceux-ci se sont plus à faire preuve de précision, d'agilité et de volonté dans une joyeuse ambiance et le tout sous un soleil radieux.; les stands étaient tenus par des parents bénévoles aidés par des enfants des classes de CM1 & CM2.

Les jeux donnaient droit à des lots remis par l'association. Une tombola pour gagner un jambon faisait partie aussi des animations de cette fête.

Ensuite tout le monde a pu déguster une boisson offerte par ERPM et les gâteaux confectionnés par les parents.

Cette fête des écoles est un événement que l'association organise en collaboration avec les maîtres et maîtresses des deux écoles pour clôturer l'année scolaire.

Cette année était particulièrement chargée en événements, et les participations financières que l'association a fourni pour les deux écoles ont été nombreuses, s'élevant à plus de 6000 € pour les deux écoles.

Les subventions les plus importantes ont été :

- pour la maternelle, les achats de jeux de cour

(873€) entièrement financé par l'ERPM afin que les enfants puissent jouer avec des tricycles et autres jeux depuis que la commune a refait l'enrobé de la cour de récréation

- pour l'école élémentaire, la participation de 3251€ à la classe de neige au ballon d'Alsace pour l'ensemble des enfants du primaire.

L'association tient à remercier tous les adhérents par leur achat de carte de membre mais aussi tous les bénévoles par leur coup de main, très utile et aussi bénéfique que l'apport financier.

ERPM tient à souligner qu'une association ne peut subsister que par le soutien de bénévoles, autant financier que par leur coup de pouce lors des différentes manifestations.

Pour la nouvelle année scolaire 2011-12, ERPM compte sur tous les bénévoles pour aider les membres du bureau lors des préparations des ventes de fromage et surtout le vide grenier qui est un événement d'envergure qui demande le plus d'implication et de préparation.

ERPM pense déjà à la rentrée et proposera une nouvelle vente de vin du Beaujolais, en plus des deux ventes de fromage de Noël et Pâques.

Lors de la réunion de rentrée des classes, ERPM présentera ce projet et indiquera la date de la dégustation vente de vin.

Bonne rentrée à tous, et nous comptons sur tous les parents d'élèves et autres âmes charitables pour soutenir l'association dès la rentrée prochaine autant financièrement que par le don de leur temps libre et leur énergie.

*Le président d'En Route les Petits Môtieux,
Olivier Schmitt*

ECOLE ELEMENTAIRE - RENTREE 2011/2012

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui cette année encore ont su se mobiliser pour rendre nos écoles vivantes et accueillantes. Et notamment, je félicite Mme Caroline Moulin, la maîtresse des CP/CE1 qui n'a pas compté ses heures ni économisé ses forces cette année et qui nous quitte à la rentrée prochaine car remplacée à titre définitif par Mme Sylviane Berthomieu à qui je souhaite la bienvenue et avec qui je suivrai, je n'en doute pas, la feuille de route engagée depuis deux ans déjà.

A la rentrée, les effectifs pourraient être les suivants:

49 élèves en tout qui se décomposeraient ainsi :

CP/CE1: $11 + 16 = 27$

CE2/CM1/CM2: $10 + 5 + 7 = 22$

Il n'y a pas d'ouverture de classe en vue cette année encore, le seuil d'ouverture se situant à 54, mais il faut rester optimiste pour la rentrée 2013 si les effectifs à venir dans chaque niveau se maintiennent ou augmentent. **Chaque élève compte.**

Patrick Colin
Directeur

SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE DE LA HAUTE SAVOUREUSE

Les risques de pénurie d'eau

L'eau c'est la vie; la politique de l'eau est donc notre assurance vie ! Au cours du siècle dernier, l'utilisation mondiale d'eau, a augmenté deux fois plus vite que la croissance démographique



Malgré une sensibilisation au niveau européen, et des efforts réalisés dans tous les pays, la raréfaction de la ressource en eau est inévitable. Même dans le cas d'une eau de pluie plus abondante, à elle seule la pluviométrie ne pourra pas compenser la surexploitation des ressources d'eau potable en Europe. Il faudra donc redoubler d'effort.

Il est donc primordial d'intégrer la politique de l'eau aux objectifs politiques plus larges à tous les échelons, au niveau de l'UE comme au niveaux national, régional et départemental, voire communal. Plus que tout autre domaine d'intervention, notre politique de l'eau doit répondre aux critères du « Développement Durable ». Sans modification de notre manière de consommer l'eau, personne ne pourra garantir une eau de qualité suffisante sans en augmenter fortement le prix. Toutes les études le prouvent, une bonne gestion de l'eau est indispensable.



Les eaux de surface, comme les lacs et les rivières, fournissent 81% du total de l'eau douce prélevée et constituent la principale ressource pour les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de l'agriculture. En revanche, l'approvisionnement du public en eau, exploite davantage les nappes souterraines en raison de la qualité généralement meilleure de leur eau. Pratiquement toute l'eau utilisée pour l'éner-

gie est rejetée dans la nature (barrage de retenue, usine hydro-électrique...) ce qui n'est pas le cas de l'eau consommée par l'agriculture (arrosage, irrigation du maïs, évaporation, animaux nourris aux céréales...).

Actuellement la solution à court terme est d'extraire des volumes toujours plus importants de nos nappes de surface et souterraines. Mais cette surexploitation ne peut plus durer. Elle a de fortes répercussions sur la qualité et la quantité de l'eau restante, ainsi que sur les écosystèmes qui en dépendent. Il faut diminuer la demande, réduire les volumes d'eau prélevés et augmenter l'efficacité de l'utilisation que nous en faisons. Voici quelques pistes qui aideraient à économiser l'eau

Dans tous les secteurs, y compris l'agriculture, l'eau doit être facturée sur la base du volume consommé.

Les gouvernements doivent appliquer à plus grande échelle des plans de gestion de la sécheresse et se concentrer plutôt sur une gestion des risques que sur une gestion de crise.

Les cultures, grandes consommatrices d'eau, doivent être évitées, voire bannies dans les régions de pénurie.

Des mesures visant à sensibiliser l'opinion publique, telles que label écologique, éco-certification, et programmes éducatifs dispensés dans les écoles et collèges.

Remédier aux fuites constatées sur les réseaux de distribution.

Lutter contre l'extraction sauvage, souvent à usage agricole, par une surveillance adaptée et un système d'amendes ou de pénalités

Inciter l'usage d'autres sources d'approvisionnement en eau pour l'agriculture et l'industrie, comme les eaux épurées, les eaux grises, et les eaux de pluie récupérées, afin de réduire le stress hydrique.

Quelques chiffres pour réfléchir :

L'agriculture est le 1^{er} consommateur d'eau dans le monde ; elle représente environ 70% de tous les prélèvements d'eau douce dans les lacs, fleuves et aquifères. Les besoins d'eau potable par personne et par jour sont compris entre 2 et 4 l, mais il faut de 2000 à 5000 l d'eau pour produire chaque jour la nourriture d'une seule personne. Il faut entre 1000 à 3000 l d'eau pour produire 1 kg de riz et 13000 à 15000 l pour produire 1 kg de bœuf nourri aux céréales. Depuis 1950, les superficies irriguées ont doublé et les prélèvements d'eau à des fins agricoles, industrielles et ménagères ont triplé.



SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE DE LA HAUTE SAVOUREUSE

Pour éviter un été trop piquant



L'été est là et avec lui, le retour des insectes envahisseurs de nos belles soirées étoilées. Voici quelques « éco-techniques » pour repousser les indésirables et soigner les divers maux qu'ils occasionnent.

Plusieurs astuces existent pour chasser les moustiques, par exemple, couper un oignon en deux et le placer sur votre table de nuit, dans une soucoupe. Peu de temps après, les moustiques seront fixés aux murs, comme endormis car l'odeur a pour effet de les enivrer. Si les senteurs dégagées vous sont quelque peu désagréables, préférez l'huile essentielle de géranium sur vos draps et oreillers. Vous pouvez aussi placer une jardinière de géranium ou de basilic sur le rebord de vos fenêtres ou de vos balcons. Quant aux mouches, elles fuiront de votre habitat si vous disposez un citron coupé en deux, piqué de clous de girofle dans quelques pièces de la maison.

Si malgré tout, une piqûre survient, vous pouvez atténuer la douleur en suivant ces quelques conseils : pour toute inoculation d'insecte, mâchez une feuille de plantain propre et appliquez la pâte obtenue pour diminuer l'enflure et calmer le mal. L'oignon est également radical pour diminuer les démangeaisons dues aux piqûres de moustique : mettez du jus d'oignon frais dessus et laissez une tranche entière sur la piqûre pendant 5 minutes. Renouvelez l'opération si nécessaire. Quant à la piqûre d'abeille, elle peut être rapidement soulagée par une application de vinaigre assez fort, saturé de sel de cuisine. L'aspivenin, une seringue aspirante, peut aussi diminuer la quantité de venin et donc la douleur.

Cependant, malgré l'efficacité certaine de ces méthodes anciennes, il est préférable de consulter rapidement un médecin si le trouble devient trop important.

Les couches lavables sont de retour

C'est parti, vous avez annoncé la nouvelle à votre famille, vos amis ; bientôt vous serez un(e) de plus. Encore quelques semaines et bébé pointera le bout de son nez ! Juste le temps de régler les derniers détails, la couleur du papier peint, le petit lit, la poussette... Et les couches, un cauchemar financier et écologique : 5 couches par jour à la poubelle, 365 jours par an, pendant 3 ans environ ! 5 500 couches par enfant, soit une tonne de déchets ! leur fabrication est très polluante. La production de cellulose nécessite l'abattage de millions d'arbres et une quantité d'eau et d'énergies très importante. Les produits chimiques utilisés dans les couches jetables ont des effets potentiellement néfastes pour la santé du bébé : polyacrylate de sodium soupçonné d'être allergène, benzol reconnu cancérigène et autres toxiques comme les dioxines générées par le blanchiment au chlore.

Heureusement les couches lavables et réutilisables sont de retour.

Comment ça marche ?

Les couches lavables d'aujourd'hui sont très bien faites, faciles à utiliser. Elles ont la forme de couches jetables avec des velcros ou des pressions. Elles peuvent être en éponge ou flanelle de coton, en chanvre, en bambou... On enfle par-dessus une culotte en plastique qui assure l'étanchéité pour éviter de mouiller les habits de bébé. Le plus petit : glisser une feuille de papier non tissé à l'intérieur de la couche ; en cas de grosse commission, il suffit de jeter ce papier biodégradable dans les toilettes. Une fois bébé changé, la couche rincée est stockée dans un seau rempli d'eau avec quelques gouttes d'huiles essentielles d'arbre à thé ou de lavande jusqu'au jour de la lessive.

Il faut compter environ une lessive tous les 2 jours pour un lot de 15 couches ; si vous possédez un lot de 25 ou 30 couches, une lessive tous les quatre jours est recommandée. Quatre culottes de protection sont suffisantes, elles sont rincées après utilisation et lavées en machine de temps en temps. Et pour la nuit, on rajoute une double couche qui augmente la capacité d'absorption. C'est un peu d'organisation mais même les papas y arrivent !

Pour les voyages ou pour la crèche, il existe des couches jetables Moltex qui sont fabriquées sans produits chimiques et non blanchies au chlore (on les trouve dans les magasins spécialisés en produit bio)

Concernant le budget, il faut investir au départ mais l'affaire devient vite rentable au fil des mois, dès le premier enfant. Il faut compter environ 700 euros d'achat pour des couches lavables et réutilisables contre 1 650 euros pour des couches jetables pour un seul enfant



EN CORSE

Nous étions 31 personnes à avoir répondu présentes à notre séjour du 29 mai au 6 juin à Borgo en haute Corse pour une semaine de dépaysement au soleil. Par chance, celui-ci ne nous a pas fait défaut et nous avons pu profiter au maximum de cette semaine de vacances et des paysages parfois tourmentés que l'on ne retrouve que dans l'île de beauté. Avec la mer à deux pas, notre résidence composée de petits bungalows individuels très bien conçus et aménagés nous a enchanté. Tout au long de cette semaine, des sorties diverses nous ont fait découvrir la région. Mieux qu'un long discours, quelques photos seront plus parlantes.

Un cadre vraiment sympathique



Départ pour une ballade



La route est à tout le monde; non mais!



Des paysages à couper le souffle



À Saint Florent



Visite culturelle de Bastia



On fait aussi trempette



et de joyeuses agapes



Et avant de partir la traditionnelle photo de groupe



C'est avec un peu de nostalgie que nous reprendrons l'avion pour regagner nos pénates mais en emportant avec nous un souvenir inoubliable de ces vacances et en nous disant déjà: "À l'année prochaine!"



A aussi organisé sa sortie annuelle le 23 juin à Pesmes en Haute Saône.

74 personnes y participaient. Après la visite d'une huilerie artisanale et d'un atelier d'impression sur tissus, nous avons pu déguster de délicieuses grenouilles dans un restaurant du bourg. La journée s'est poursuivie par une balade sur la Saône avant le retour au bercail. Tout le monde était enchanté. Encore une belle journée à mettre au crédit de la vitalité de notre club.



Rien de tel qu'une ballade en bateau pour faire la digestion.

TOURNOI DE PETANQUE

Dimanche 12 juin 2011, rencontre amicale de pétanque préparée au stade des Prés du Feu par 2 associations du village : la raquette Môtieuse et le Ski Club de la Haute Savoureuse.

De bon matin, la cellule des inscriptions se met en place. Début des inscriptions : 9h30. Cette année, 33 équipes se sont inscrites au lieu de 27 l'an dernier.

Le temps est peu couvert et très ensoleillé, la chaleur est supportable avec une température moyenne.

Les parties de qualification se disputent dans la bonne ambiance toute la matinée. Une pause vers 12h30-14h pour goûter au repas préparé par Pierre et Annie Wimmer, Cindy Kamalski, Thérèse et Patrice Ruggeri. Au menu : crudités, côtelettes - coquillettes- fromage -flan chocolat et pour les enfants : steacks hachés - coquillettes - dessert .

Les parties reprennent à 14 h, élimination directe pour les perdants.

Vers 19h, le président de la raquette môtieuse, Jean Kamalski, prend la parole et remercie tous les participants à ce tournoi et laisse le micro à Claude Chassignet pour annoncer le classement.

Les 3 premières équipes sont récompensées ainsi que les premières de chaque poule, la première équipe féminine et la dernière du classement.

1^{ère} équipe : Anthony x2

2^{ème} équipe : Olivier Fury - David Yoder

3^{ème} équipe : Christophe Daval - Benoît Stalder

1^{ère} équipe de deuxième poule : Denis - Sylvain

1^{ère} équipe de troisième poule : Jacques Chassignet - Christophe Tourtet

1^{ère} équipe de quatrième poule : Philippe Gaag - Pierre Masnada

1^{ère} équipe féminine : Floriane Chassignet et Charlène Romain

1^{ère} équipe mixte: Nadine et Claude Chassignet

Dernière équipe du classement général : Gaby Masnada et Rémy.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance détendue, amicale et joyeuse.

Journée truites à l'étang des Belles-filles le 26 juin

Organisée par l'AAPPMA, cette journée s'est déroulée sous un soleil magnifique et fut une réussite incroyable, car tous les ingrédients furent réunis dans ce coin de paradis : soleil, pêcheurs ou simples randonneurs venus en grand nombre et bien sûr, une pêche miraculeuse...



102 cartes de pêche ont été vendues, les 300kgs de truites mises la veille par les responsables ont fait le bonheur des pêcheurs et tous sont repartis avec une bourriche bien remplie d'excellentes truites Arc en Ciel élevées à la Pisciculture Bernard Demeusy.



Et à midi, un nombre important de personnes de Lepuix et des environs a profité de cette magnifique journée pour venir prendre un bon bol d'air et déguster le menu à base de grillade proposé par les organisateurs (plus de 100 repas ont été vendus, du jamais vu !) et les boissons rafraîchissantes.

Tous les participants furent enchantés par cette journée passée au bord de ce magnifique étang qu'est l'étang des Belles-Filles, avec son caractère sauvage et reposant, et les organisateurs ont été récompensés de leurs efforts par les nombreux compliments qu'ils reçoivent.

Le comité de l'AAPPMA remercie tous les participants à cette journée truites et les personnes qui les ont aidé à faire de cette journée une réussite et leur donne rendez-vous l'année prochaine.



64^{ème} KERMESSE de Lepuix-Gy
les 2 et 3 Juillet 2011

Tout commença le samedi matin par la vente de gâteaux qui ravit de nombreux gourmands...

Le dimanche, les trompes de chasse des Echos du Rosemont ont animé l'apéritif en compagnie de la clique de Lepuix, toujours fidèle à la kermesse du village.

Environ 150 personnes ont apprécié le repas de midi, préparé par le traiteur Jérôme et servi par l'équipe de Nathalie et Catherine.

Nous avons revu avec plaisir de nombreuses personnes qui ont quitté le village mais qui reviennent traditionnellement chaque année à ce repas de la kermesse.



Puis à 15H00, le toujours très attendu défilé s'est déroulé dans les rues du village, avec les Country Rebelles d'Arbouans, et les associations ou groupes de Lepuix sur le thème des séries télévisées.

Pas moins de huit séries, actuelles ou plus anciennes, été représentées lors de ce défilé :

Arsène Lupin avec ses admiratrices aux jolies gambettes, Camping-Paradis et ses jeunes qui ne craignent pas l'eau, les sauveteurs/sauveteuses d'Alerte à Malibu avec l'authentique Pamela, l'équipe d'Urgence avec ses spécialistes mondialement reconnus, les jeunes Experts avec leurs techniques de pointe, Lucky-Luke et ses Daltons, Zorro avec un sergent Garcia plus vrai que nature et pour clore ce défilé, la petite Heidi avec toute sa famille et ses superbes petites chèvres.

Le village devint alors le théâtre de scènes pittoresques : là, on voyait Zorro sur un toit croiser le fer avec le sergent ventripotent, ici Pamela secourir un baigneur imprudent, ou encore des plagistes entamer une partie de beach volley, voire même des enquêteurs dénouer les éléments d'une scène de crime.



Après ce magnifique défilé très animé



avec beaucoup de spectateurs enthousiastes tout le long du parcours, les Country Rebelles d'Arbouans ont fait une remarquable démonstration de Country et ont initiés de nombreux danseurs à leurs techniques.

Pierrot le Soliste a clôturé cette kermesse en animant le bal gratuit, dans une très bonne ambiance jusqu'après minuit, entrecoupé par le

repas du soir préparé par le traiteur Thierry.



Les organisateurs remercient tous les participants à cette kermesse, et les nombreux bénévoles qui les ont aidé à monter et démonter les chapiteaux, en notant avec grand plaisir la participation de nombreux jeunes.

Cette 64^{ème} kermesse fut vraiment remarquable. Cette tradition qui doit perdurer est le rendez-vous incontournable de notre village et le symbole de la vie associative, donc

... A l'année prochaine



QUAND LES SOIREEES SONT BELLES...



A l'occasion du week-end du 14 juillet, un groupe de "Joyeux Môtieux" s'est retrouvé au fond de la vallée de la Beucinière pour immortaliser un "morceau" de notre patrimoine.

En effet, une chorale composée d'une petite quinzaine de personnes accompagnée d'un accordéoniste et d'un trompettiste a redonné vie à la plus célèbre des chansons du village : *Les Brimbelles*.

Pour mémoire, ce qui peut être considéré comme "l'hymne" local, tant elle reflète agréablement la vie de notre fond de vallée, a été composée dans les années 40 par des enfants du pays. L'air fut inspiré d'une chanson très populaire à l'époque.

Avec tous les moyens modernes d'enregistrement vidéo et audio (...), un petit "clip" de 3 minutes a été tourné, puis monté.

Grâce à cette petite troupe, tout le monde peut désormais (re)découvrir cette chansonnette, ou tout simplement apprendre l'air et les paroles, en allant la visionner sur notre site internet : www.lepuix-gy.fr, rubrique "Présentation/histoire" puis "En chanson"

Montée de la Haute-Planche du 27 août 2011.

Pour cette 19ème édition organisée par le Ski Club de la Haute Savoie, 10 coureurs à pieds et 27 vététistes, dont 2 filles étaient présents.

Le départ a lieu à Chauveroches, dans le haut du village et l'arrivée devant le refuge de la Planche des Belles Filles. Et malgré des concurrents de très haut niveau dont un Fabien Canal en forme, le record VTT n'est pas tombé (pour quelques toutes petites secondes).

Le soleil n'était pas au rendez-vous, par contre, la pluie, le vent et le brouillard à l'arrivée étaient là. La température était de 9° à Chauveroches et 7° à La Planche des Belles Filles.

La course s'est bien passée malgré ce temps maussade, et les participants étaient contents d'arriver

et de se reconforter à l'intérieur du refuge où les organisateurs avaient prévu une « petite flambee ».

Les résultats pour les coureurs à pied :

1^{er} ROTH Alain en 32.48, 2^{ème} DEMEUSY Joël en 35.59, 3^{ème} HALLER Manu en 37.28, puis Marsot Gérard, Romain Renaud, Colin Patrick, Lamy Thierry, Chassignet Jacques, Wicky Maxime et Dichamp Gilles.

Les résultats pour les vététistes :

1^{er} CANAL Fabien en 25.06, 2^{ème} BRAGAGIA Fabien en 27.22, 3^{ème} ALTMEYER Jonathan en 28.11, puis Martin Alrick, Prévot Guillaume, Jacquemin Pascal, Canal Thierry, Colin Jean-Luc, Prévot Julien, Gaag Philippe, Roth Frédéric, Brandt Cédric, Prévot Daniel, CANAL Amandine en 36.23, Prévot Claude, Guenard Jérémy, Greget Benoît, Wimmer Jean-Bernard, Petizon Claude, Vaillant Philippe, Passegue Yves, Prévot Bernard, Chassignet Claude, Madenspacher Florian, Petizon Gérard, Durand Jérémy et DEMEUSY Laura en 53.15.



les filles :
Laura Demeusy et
Amandine Canal



les garçons :
Fabien Canal
Fabien Bragagia
Alain Roth

Après le palmarès, une vingtaine de personnes a partagé le repas préparé par les membres du Ski Club : les traditionnelles saucisses - spaghetti à la bolognaise.

Le président ainsi que les membres du club remercient vivement tous les participants pour leur fidélité et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour la vingtième édition.

Retrouvez le classement intégral avec tous les temps des coureurs et les classements depuis la 1ère édition en 1993 sur www.lepuix-gy.fr, rubrique Association/Ski Club.

Assemblée Générale du FCGL

Bilan Sportif pour les catégories de jeunes

La labellisation de l'école de foot et la labellisation de la préformation placent le FCGL parmi les rares clubs à détenir ces 2 distinctions.

Ces reconnaissances sont la preuve que l'encadrement est de qualité et cela récompense tout le travail accompli dans les catégories de jeunes.

Un grand bravo aux U17 d'Alphonse Mboukou qui ont remporté le championnat futsal cet hiver.

Autre point fort de l'année, la création du Groupement du Ballon avec l'Association Sportive Nord Territoire pour les catégories U15-U17-U19.



Pour les catégories des seniors

L'équipe A, a réalisé une très belle saison avec une 4^{ème} place dans le groupe C de LR3, pour l'équipe B, une bonne 2^{ème} partie de championnat qui n'évitera malheureusement pas une relégation.

L'année 2011 a vu également de nouveaux éducateurs diplômés pour l'encadrement de nos catégories, Mickaël Baverey, Sylvain et Jean-Pierre Pichet, Franck Herbach et Sylvain Périat.

Un nouvel arbitre Sylvain Pichet vient épauler Eric Bouthillier.

L'année a été rythmée également par diverses manifestations et investissements :

- la journée « foot à l'école » où près de 200 enfants des écoles primaires ont foulé la pelouse du stade Edouard Travers, encadrés par nos éducateurs, joueurs seniors, dirigeants et bénévoles pour la logistique.
- le Trophée des étoiles, une réelle réussite pour le club avec pas moins de 400 jeunes footballeurs qui se sont rencontrés lors de notre tournoi du 18 juin dernier entre 10h00 et 23h00.
- le feu de st Jean a permis aux amis du club de se réunir autour d'un bûcher et d'un repas champêtre, véritable instant de souvenirs et de convivialité.
- l'achat d'un minibus financé par les sponsors afin de véhiculer les équipes lors de déplacements.
- diverses soirées festives, moments de détente pour tous avec cette année un nouveau concept « le tour du monde avec le FCGL », soirée dansante à thème, l'année prochaine le Portugal.

Les projets pour l'année à venir

- Le FCGL renouvelle pour l'année scolaire 2011-2012 son partenariat avec le collège de Giromagny pour la classe football, le FCGL s'inscrit ainsi en tant que club support pour la pratique du foot à l'école.
- La création d'une école de foot féminine (de 6 à 12 ans).
- L'achat d'un défibrillateur pour la sécurité des joueurs et spectateurs et la formation aux gestes d'urgences pour les dirigeants, bénévoles et joueurs.
- La création d'un site Internet.
- Le maintien de nos diverses manifestations, tournois et soirées festives.

Renseignements divers et inscriptions au 06 09 50 47 77

Rappel des manifestations à venir :SEPTEMBRE

SA 10 : Braderie du Secours Catholique

SA 17 : Combiné des Hauts Prés
(Ski Club et USG VTT)SA 17 et DI 18 : Journées du Patrimoine - Portes
ouvertes à la scierie communale (en nocturne le
samedi) (La Scierie Demouge)OCTOBRE

SA1 : Loto du Foot (F. C. G. L.)

SA 15 : Loto de l'USG VTT

NOVEMBREVE 11 : Cérémonie anniversaire de l'armistice de la
guerre 1914 - 1918VE 11 : Assemblée Générale des Anciens combat-
tants

SA 19 : Braderie du Secours Catholique

SA 26 : Assemblée Générale du tennis (Raquette
Môtieuse)

DI 27 : Repas familial : choucroute-Club de l'Amitié

DECEMBRE

SA 3 : Saint-Nicolas (Clique)

SA 10 : Repas des anciens - Paroisse et municipalité

SA 31 : Nouvel An (Lepuix Gym)

PROCHAINS PASSAGES DE LA DECHETTERIE
MOBILE :Lundi 24 octobre 2011, de 12h à 19h, rue du
moulin, derrière le cimetière.COMBINE DES HAUTS-PRES 21eme éditionle 17 septembre 2011Épreuve contre la montre, par équipe composée d'un
coureur à pied et d'un vététiste.Nouveaux circuits, renouvelés à 75%, de 15 kms et
520 m de dénivelé pour les VTT et de 8 kms et 240m
de dénivelé pour les coureurs à pied.

Circuits à 95% en prairie et sous-bois.

Ouverte aux 15 ans et + .

Possibilité de former des équipes sur place.

Départs à partir de 15 h 30 au stade.

Pour les jeunes de 9 à 14 ans, une course leur est
réservée ; en individuel, à pied ou à VTT.Départ à 14 h pour un circuit de 2,5 kms à faire une
ou plusieurs fois suivant l'âge.

Pré-inscriptions au 03.84.29.32.15

- E-mail: j-l-colin@orange.fr

Inscriptions sur place à partir de 13 h

Droits d'inscriptions : 16 € par équipe avant le 16
septembre ou 20 € sur place - 3 € pour les jeunesEn espérant une participation nombreuse des mô-
tieux.**BOURSE AUX VELOS***samedi 24 septembre au centre culturel de Gi-
romagny.**Dépôts: samedi de 8 h à 10 h**Vente: samedi de 10 h à 17 h**Retraits: samedi de 17 à 18 h**Tous les types de vélos sont acceptés (route, VTT,
ville, enfants)**Renseignements**au 06.33.30.98.81 ou 03.84.29.32.15***JOURNEES DU PATRIMOINE****PORTES OUVERTES A LA SCIERIE COMMUNALE**L'association "la scierie Demouge" ouvrira ses por-
tes le samedi 17 septembre de 18h à 22h et le di-
manche 18 septembre de 14h à 18h.Au programme : démonstration de sciage, visite
guidée et commentée de cette scierie hydraulique
à haut-fer du 19eme siècle - entrée gratuiteLe samedi soir 17 septembre, nocturne avec illumi-
nation du bâtiment de la scierie. Casse-croûte.*Venez nombreux !*Suite aux très nombreuses sollicitations, l'associa-
tion a décidé de passer une ultime commande de
tee-shirts "Joyeux Môtieux". Le résultat de la vente
permettra ainsi de financer les travaux prévus pour
cet automne, dans le cadre de l'importante campa-
gne de rénovation et d'entretien de ce musée vi-
vant. Pour tous les articles, vous avez le choix du
modèle, de la couleur, de la taille (vêtement po-
laire sur demande). - A réserver avant le 20/9/11.Tarifs :9€ pour les tee-shirts
adultes7€ pour les tee-shirts
enfants

10€ pour les sweats

12€ pour les marcel

7€ pour les casquettes.

Pour tout renseignement, prendre contact lors des
prochaines portes ouvertes ou avec un membre de
l'association ou encore par l'intermédiaire de notre
boîte mail :*scierie.demouge@voila.fr*